

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 18 mai à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Thibault CALMARD, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Sandrine HAUTEVILLE, Gérard ROURE, Frédéric CHAZELLE

Absent (1) : Guy CHAZOT

Procuration (1) : Guy CHAZOT a donné procuration à Sandrine HAUTEVILLE

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Yvan CARRET

Date convocation : 07/05/2024

3 ► MODIFICATION DU TARIF DE L'EAU A COMPTER DE LA FACTURATION 2025

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de procéder à une révision du tarif de l'eau et de l'abonnement compteur à compter de la facturation de l'année 2025.

Il propose d'augmenter à 1,25 € le m³ pour les consommations de 1 à 120 m³ et à 0,90 € au-delà de 120 m³.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

↪ rejette cette proposition de Monsieur le Maire d'augmenter à 0,90 € au-delà de 120 m³.

2 POUR LA PROPOSITION DE M. LE MAIRE
3 ABSTENTIONS
5 CONTRE

↪ décide alors de modifier les tarifs comme suit pour la facturation 2025 :

Consommation :

- de 1 à 120 m³ : 1,25 euro le m³ ;
- au-delà de 120 m³ : 0,85 euro le m³.

Le tarif de l'abonnement compteur est inchangé (55 euros)

↪ autorise M. Le Maire à signer les documents correspondants à cette délibération.

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Maire,
Michel ROCHE

